

DAN annonce le programme d'identification des dangers et d'évaluation des risques DAN HIRA pour les fournisseurs de services de plongée

La mission principale de DAN est d'offrir une assistance aux plongeurs récréatifs en cas d'accident. Sa mission secondaire, d'égale importance, consiste à prévenir les accidents de plongée. Des événements récents ont renforcé l'importance d'une approche préventive de la sécurité. Celle-ci s'est traduite par le programme). **DAN DSP-HIRA (DIVING SAFETY PARTNERS - HAZARD IDENTIFICATION & RISK ASSESSMENT, Partenaires de sécurité en plongée - Identification des dangers et évaluation des risques).**

Le programme DSP (Partenaires de sécurité en plongée) est un programme de reconnaissance des opérations de plongées réalisées en conformité avec les mesures essentielles de préparation aux cas d'urgence de plongée. Ces mesures incluent une formation aux premiers secours appropriée de tous les membres de l'équipe, des briefings avant chaque plongée, un plan d'assistance d'urgence réalisable et une procédure efficace de récupération des plongeurs perdus. Ces mesures de préparation ne sont toutefois pas suffisantes. Le programme a dès lors été hissé à un niveau supérieur, en y incluant la prévention des accidents de plongée!

DAN a entrepris l'importante mission de promouvoir et de soutenir une culture de la sécurité parmi les plongeurs et les fournisseurs de services de plongée participants. Le programme DSP étendu comprendra dorénavant les composants HIRA (Identification des dangers et évaluation des risques) afin de prévenir activement les accidents de plongée. Cette nouvelle composante permettra aux opérateurs de plongée de s'assurer que leurs activités sont menées en tenant compte des critères appropriés de connaissance, de contrôle et de mitigation des risques associés en matière de sécurité et de santé. Et ce, tant au niveau des clients que des moniteurs et du personnel de soutien.

Vision du programme

Ce programme vise la création et la promotion d'une culture de la sécurité dans tous les organismes, écoles et opérateurs de plongée en scaphandre à travers le monde.

Objectifs

- Amorcer puis accroître la participation de tous les fournisseurs de services de plongée;
- Informer et sensibiliser tous les participants quant aux risques et à la sécurité;
- Proposer des cours de contrôle et de mitigation des risques basés sur les aspects opérationnels réels;
- Mettre en place un programme de suivi des incidents et accidents permettant une évaluation continue du progrès effectué vers l'application de la vision.

Principaux éléments de risque

Voici quelques exemples des principaux types de risques que les fournisseurs doivent prendre en considération:

- Échelles et escaliers;
- Entrées et sorties, zones d'évacuation;
- Hélices de bateaux et opérations liées aux embarcations;
- Surfaces glissantes;
- Port/transport d'équipement lourd;
- Perte auditive liée au bruit;
- Compresseurs, qualité du gaz, remplissage des bouteilles, propreté;
- Briefing du personnel et des plongeurs, surveillance des plongeurs sous l'eau;
- Prévention de la MDD;
- Sécurité pendant les cours de formation des plongeurs et du personnel;
- Risques d'incendie ou d'explosion;
- Liens avec les établissements médicaux et leur personnel;
- Etc.

Le programme

Le programme DSP-HIRA comprend trois niveaux, dont chacun est associé à un composant HIRA. Cette division est basée sur la taille et la nature de l'opération de plongée. Chaque niveau fournit aux participants une reconnaissance en tant que Partenaire de sécurité DAN.

DSP : Silver / Argent

HIRA niveau 1

Le fournisseur de service doit être à même de gérer les situations d'urgence. Il doit notamment être en mesure :

- De secourir les personnes accidentées (y compris lors d'urgences de plongée, mais également en cas d'accidents non liés à la plongée);
- De fournir les premiers soins et une réanimation de base;
- D'administrer de l'oxygène et de disposer de réserves suffisantes d'oxygène;
- De réaliser un examen neurologique sur une personne accidentée;
- De contacter les services de secours médicalisés (y compris DAN);
- De mettre en place un plan d'assistance d'urgence réalisable (en cas de perte de plongeurs, d'urgences de plongée ou d'urgences non liées à la plongée).

Le fournisseur doit disposer d'équipements appropriés pour l'administration d'oxygène et des premiers soins et les membres du personnel du fournisseur doivent posséder les qualifications suivantes (DAN ou équivalentes):

- Administration des premiers secours avec oxygène pour les urgences de plongée en scaphandre;
- Réanimation de base;
- Premiers secours en cas d'accident dus à la faune et la flore marine (s'il est possible que ce type d'accident se produise dans la région où opère le fournisseur);
- Examen neurologique sur site pour les plongeurs.

Évaluation

DAN offre aux fournisseurs intéressés des conseils sur la marche à suivre pour répondre aux exigences liées à ce niveau. En fonction du degré d'expertise et de connaissances du fournisseur en matière de sécurité de la plongée, une évaluation des risques peut être réalisée par DAN ou par le fournisseur de

services lui-même. Un document standard est utilisé pour l'évaluation et un rapport final est envoyé à DAN pour approbation.

Reconnaissance

Les fournisseurs de services qui s'engagent à ce niveau de sécurité et qui satisfont les exigences minimales obtiennent la reconnaissance « Silver Diving Safety Partner » (Partenaire de sécurité de la plongée Argent) de DAN.

DSP: Gold / Or

HIRA niveau 2

Outre les exigences liées au niveau 1, le fournisseur doit fournir des formations sur la gestion des situations d'urgences et organiser à intervalles réguliers des exercices de gestion des urgences. Le niveau de sensibilisation à la sécurité est également plus élevé. Le fournisseur de services doit notamment :

- Être en mesure de gérer les urgences (liées ou non à la plongée, réalisation d'exams neurologiques, etc.);
- Fournir des formations sur la gestion des urgences ou des accidents/maladies associés;
- Réaliser un suivi continu du niveau de compétences de son personnel;
- Utiliser un système de sécurité standardisé (p. ex. listes de contrôle).

Outre l'équipement et l'infrastructure exigés pour le niveau 1, le fournisseur doit disposer d'une infrastructure de formation. Cette infrastructure doit disposer d'au moins un instructeur actif (c.-à-d. dont le statut est à jour), à même de dispenser les programmes DAN (ou équivalent) suivants:

- Administration des premiers secours avec oxygène pour les urgences de plongée en scaphandre;
- Réanimation de base;
- Premiers secours en cas d'accident dus à la faune et la flore marine (s'il est possible que ce type d'accident se produise dans la région où opère le fournisseur);
- Examen neurologique sur site pour les plongeurs;
- Défibrillateurs externes automatiques pour les plongeurs en scaphandre;
- Premiers secours.

Évaluation

Comme pour le niveau précédent, l'évaluation des risques peut être réalisée par DAN ou par le fournisseur lui-même, avec l'envoi d'un rapport final à DAN pour approbation.

Reconnaissance

Les fournisseurs de services qui s'engagent à ce niveau de sécurité et qui satisfont les exigences minimales obtiennent la reconnaissance « Gold Diving Safety Partner » (Partenaire de sécurité de la plongée Or) de DAN.

DSP: Platinum / Platine

HIRA niveau 3

Ce niveau de reconnaissance est uniquement fourni à un nombre limité de fournisseurs, qui démontrent un niveau exceptionnel d'engagement envers la sécurité de la plongée. Le fournisseur de services doit notamment:

- Avoir obtenu la reconnaissance DSP Silver ou Gold et présenter un historique positif en matière

de sécurité qui soit clairement démontrable;

- Disposer d'un journal de tous les accidents ou « presque accidents » documenté (nombre de personnes formées, nombre de plongeurs lors des sorties, nombre de sorties en bateau, etc.), fournir une analyse continue de ces données et montrer un engagement clair envers l'amélioration de la sécurité. Il s'agit d'éléments standard au sein d'un organisme disposant d'un programme d'assurance qualité efficace et reconnu.
- Outre l'équipement et l'infrastructure requis au niveau Gold, disposer d'un instructeur actif sur site offrant toutes les formations DAN (ou équivalent).

Évaluation

Pour aider ces fournisseurs dans la mise en place de leur programme d'assurance qualité, DAN met à leur disposition un expert de l'évaluation des risques. L'expert assiste le fournisseur dans le processus d'évaluation du risque d'une manière plus structurée et plus « formelle ». Un rapport final est ensuite transmis par DAN au fournisseur, qui pourra l'utiliser comme référence pour toute amélioration future de ses pratiques en matière de sécurité. Des éléments de risque spécifiques sont identifiés et des suggestions sont formulées pour le contrôle et le suivi de ces risques, et pour l'établissement d'objectifs de sécurité.

Reconnaissance

Les fournisseurs qui satisfont aux exigences de ce niveau de sécurité obtiennent la reconnaissance « Platinum Diving Safety Partner » (Partenaire de sécurité de la plongée Platine) de DAN. Plus d'informations concernant ces partenaires de sécurité seront publiées par DAN dans l'Alert Diver afin de mettre en avant les opérateurs qui ont démontré un engagement total envers la sécurité de la plongée!

LE PROGRAMME DAN D'IDENTIFICATION DES DANGERS ET D'ÉVALUATION DES RISQUES (HIRA) POUR LES FOURNISSEURS DE SERVICES DE PLONGÉE EN SCAPHANDRE SERA LANCÉ DANS LE COURANT DE L'ANNÉE 2011.

Pour plus d'informations, veuillez contacter: dsp@daneurope.org